

Compte rendu de Réunion

L'an deux mil huit et le jeudi 24 Avril, s'est tenue à partir de 10 heures dans la salle de conférence du Commissariat à la Sécurité Alimentaire, sous la présidence de Madame le Commissaire à la Sécurité Alimentaire, une rencontre avec les représentants des organisations non Gouvernementales (ONG) oeuvrant dans le domaine de la Sécurité Alimentaire.

L'ordre du jour portait sur les points suivants :

- 1- L'état de mise en œuvre du Programme National de Sécurité Alimentaire, et la mise en place d'une base de données,
- 2- La situation Alimentaire au Mali, campagne agricole 2007/ 08 et du Plan National de réponses aux difficultés alimentaires.
- 3- Les Questions diverses.

A l'ouverture de la rencontre, la Présidente de séance a d'abord remercié les participants pour leur présence effective à ladite réunion. Elle a ensuite expliqué la nécessité de telles rencontres périodiques qui, permettent aux différents acteurs évoluant dans le domaine de la Sécurité Alimentaire d'échanger, de s'informer régulièrement en vue d'harmoniser toutes les interventions en matière de sécurité alimentaire. Elles permettent entre autres d'élargir le cadre de concertation du groupe SAP à l'ensemble des partenaires. C'est donc un espace qui améliorera le système de travail des uns et des autres et relèvera des défis importants.

Elle a profité également de cette opportunité pour informer les participants :

- de la signature de la Décision portant création d'un Cadre de Concertation et d'Echange avec les ONG intervenant dans le domaine de la sécurité alimentaire ;

- de la tenue d'un atelier qui a eu lieu du 14 au 16 avril 2008 dans la salle de conférence de la Dette Publique, consacré aux indicateurs de la Sécurité alimentaire et à la mise en place du dispositif de suivi évaluation de la stratégie nationale de sécurité alimentaire au Mali sous l'égide du CILSS et de l'Union Européenne.

A titre de rappel, dans le cadre du processus « Sahel 21 » engagé en 1999, le CILSS a élaboré un Cadre Stratégique de Sécurité Alimentaire (CSSA) dans une perspective de lutte contre la pauvreté. C'est par rapport à cette initiative que le Mali, à l'instar des autres pays membres de l'organisation, a élaboré une stratégie nationale de sécurité alimentaire (SNSA) ;

- de la tenue prochaine de la 5^{ème} session ordinaire du Conseil National de Sécurité Alimentaire à la date du Vendredi 25 Avril 2008 au Centre International de Conférence de Bamako sous la présidence du Premier Ministre.

Elle a aussi mis l'accent sur le décret n°07-231/ PRM du 18 Juillet 2007, qui fixe le cadre institutionnel de gestion de la Sécurité Alimentaire. Par rapport aux missions assignées, elle a donné de larges explications sur la dimension conjoncturelle et la dimension structurelle :

- la dimension conjoncturelle essentiellement gérée par le Programme de Restructuration du Marché Céréalière (PRMC), est chargée de mettre en œuvre les actions d'urgence de prévention et de gestion des crises alimentaires ;

- la dimension structurelle essentiellement gérée par le Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA), a pour objectif de contribuer à vaincre la faim et de garantir la Sécurité Alimentaire sur le Territoire National et prioritairement dans les Communes structurellement déficitaires en produits agricoles et agroalimentaires à travers les actions durables.

Pour terminer, elle a invité les participants à se présenter et à prendre la parole.

C'est ainsi que la représentante de SECCO-ONG a demandé si les ONG peuvent intervenir au cours de la 5^{ème} session ordinaire du Conseil National de Sécurité Alimentaire prévue pour le 25 avril 2008.

En réponse à cette question, la Présidente a demandé aux ONG de faire la restitution du conseil et se tenir prêt pour intervenir lors de la session prochaine.

A cela s'ajoute l'intervention de Monsieur Tibou FAYINKE qui a rappelé l'article 6 de la Décision portant création d'un Cadre de Concertation et d'Echange avec les ONG intervenant dans le domaine de la sécurité alimentaire. Il a invité les représentants des ONG à se concerter pour choisir une ONG en vue d'assurer le Secrétariat du Cadre de Concertation.

Après ces différentes interventions, la Présidente de Séance a invité les participants à suivre les exposés des différents points inscrits à l'ordre du jour. Elle a demandé que les exposés soient brefs, car ce sont ces points qui seront développés au Conseil National de Sécurité Alimentaire.

1- l'état de mise en œuvre du Programme National de Sécurité Alimentaire, et la mise en place d'une base de données.

Ce point a fait l'objet d'une présentation portant sur les grands domaines d'intervention du Programme, dont l'objectif global est de vaincre la faim et d'assurer la Sécurité Alimentaire au niveau National et à l'échelon des ménages à l'horizon 2015.

Les bénéficiaires directs du Programme sont estimés à environ 1, 75 million de personnes. La durée du Programme est de 10 ans (2006 à 2015) avec un plan d'actions prioritaire pour 5 ans (2006 à 2010). Ce Programme concerne 166 Communes structurellement déficitaires. Le coût global est de 114 milliards de FCFA pour 5 ans (2006 à 2010).

En ce qui concerne l'état de mise en œuvre du PNSA, il a été question de :

- l'élaboration du plan d'opération pour l'exécution des 500 millions de f CFA (financement de l'état du Mali) par des démembrements des Ministères concernés dans les communes vulnérables de la région de Gao à travers une convention de maîtrise d'ouvrage financière déléguée avec l'ANICT ;
- du démarrage des activités à Gao par les structures d'exécution des Ministères techniques concernés. L'aménagement et l'équipement de trois (3) périmètres irrigués. Ces activités portent sur :
 - l'aménagement de 3 PPIV (55ha) dans 3 villages des Communes de : Temera (Cercle de Gao), Gounzoureye et Soni Aliber (Cercle de Gao) en 2008 ;
 - l'élevage à cycle court dans 158 villages en 2008.

L'exécution technique des sous Programmes est confiée aux structures techniques des Ministères concernés, aux ONG, ou à toute autre Organisation privée ou parapublique, sur une base contractuelle, à travers des programmes collaboratifs et/ou des prestations rémunérées. La coordination dudit programme est assurée par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire.

2- La Situation alimentaire au Mali, campagne Agricole 2007/08 et du plan National de Réponses aux Difficultés Alimentaires.

De l'exposé de ce point, il est ressorti que la physionomie de la campagne Agricole 2007/ 08 a été marquée par :

- le retard dans l'installation des pluies de mai à la mi-juillet ;
- les cas d'inondations de champs de mi-juillet à fin Août ;
- le déficit voire l'arrêt des pluies en septembre ;
- et le dégât d'oiseaux granivores notamment dans le sahel occidental.

En dépit des problèmes ci-dessus évoqués, la campagne Agricole 2007/08 est jugée globalement bonne avec une production céréalière de 3 885 477 tonnes. Cette production est supérieure à celle de 2006-2007 (3 693 240 tonnes) et à celle de la moyenne des 5 dernières années (3 172 850 tonnes).

Au delà de ce résultat, il faut noter que certaines communes ont enregistré des poches de mauvaises récoltes notamment à :

1. Diéma et Nioro dans la région de Kayes ;
2. Banamba, Kolokani et Nara à Koulikoro ;
3. Yanfolia dans la région de Sikasso ;
4. Ségou et Macina à Ségou ;
5. Bandiagara, Koro, Douentza et Ténenkou à Mopti
6. Gourma- Rhaous à Tombouctou ;
7. Ansongo et Bourem dans la région de Gao.

L'élevage dans son ensemble présente, des pâturages herbacés très bons excepté dans le nord-ouest de la région de Kidal et par endroits dans les régions de Tombouctou et Gao.

Quant à la pêche la Campagne 2007/08 est jugée relativement bonne.

Sur le plan National de réponses aux difficultés alimentaires 2008 : Pour atténuer les souffrances alimentaires des populations, le Commissariat à la Sécurité Alimentaire a élaboré un plan de réponses qui met l'accent

essentiellement sur l'amélioration de la disponibilité des céréales et de la nutrition, d'une part, et le rétablissement des facteurs de production dans les zones identifiées vulnérables d'autre part.

Comme solutions à certaines difficultés le SAP prévoit :

- l'appui aux activités maraîchères (restauration des parcelles et intrants et équipements agricoles) dans les zones sinistrées au plateau Dogon et d'autres zones déficitaires ;

- l'appui en semences de céréales et autres intrants aux producteurs de San, Bandiagara, Tamani et Gao ;

- la réhabilitation de puits maraîchers détruits dans la région de Kidal ;

- le renforcement et la sécurisation des infrastructures hydrauliques agricoles ;

- la réhabilitation des puits pastoraux à Kidal ;

- la sensibilisation des populations et des communes pour la constitution de stocks familiaux, du SIE et la reconstitution des banques de céréales et le renforcement des capacités des acteurs des banques de céréales ;

- les ventes d'intervention de l'OPAM de 1500 tonnes de mil/ sorgho (Kayes, Tombouctou, Gao, Kidal).

3- Les Questions diverses.

Ce point n'a pas fait l'objet de débats.

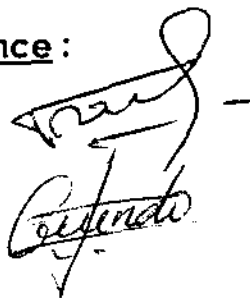
Il a été suggéré d'envoyer aux participants les documents de la 5^{ème} session du Conseil National de Sécurité Alimentaire avant la prochaine rencontre.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la présidente de séance a remercié l'ensemble des participants et fait lever la séance à 11h 50 mn.

Secrétaires de séance :

MM- Dramane Dao

- Yaya Guindo



Présidente de séance

Madame Lansry Nana Yaya Haïdara



- Liste des présents

N° d'ord	Noms et Prénoms	Structures	Contact
1	Samba DOLO	CSA	229-15-36
2	Breyne Christophe	ACF	612-87-32
3	Marc de LAMOITE	CARE- MALI	224-22-62 / 224-91-37
4	Dr. Rokia GOLDMAN	Agro Action Allemande (FONGEM)	229-57-07
5	Thierno mamadou Bassirou DIALLO	A A A	229-57-07
6	Mme DIOP Koudédia KONATE	REMANUT	643-24-70
7	Mamadou CAMARA	CSA	229-15-36
8	Ismaila HAIDARA	Croix Rouge Malienne	224-45-69
9	Badjougué DEMBELE	Afrique Verte	625-63-27
10	Sinaba MASSAMOU	OMAES	228-50-57 / 673-91-07
11	Bandiougou CAMARA	CSA	229-15-36
12	Oumar TRAORE	ST/PRMC	605-23-90
13	Mamy COULIBALY	SAP	646-38-49
14	Karen KENT	CRS	674-13-12
15	Moussa SANGARE	CRS	674-00-12
16	Mme DOUCOURE Lalla SAMAKE	SECO-ONG	602-14-86
17	Philippe DEMBELE	World Vision	221-51-89/221-38-20
18	Mme DIOP Aïssa MAÏGA	CSA	229-15-36
19	Tibou FAYINKE	CSA	641-73-18
20	Mme DIALLO Aïssata TRAORE	CSA	229-15-36
21	Dramane DAO	CSA	229-15-36
22	Yaya GUINDO	CSA	229-15-36
23	Ibrahima DJIRE	CSA	229-15-36
24	Kassiom SANGARE	CSA	229-15-36
25			
26			

- Liste des absents :

- Comité de Coordination des ONG- Mali (CCA-ONG)
- Coordination des Associations et ONG féminines (CAFO)
- Africare
- CSPEEDN
- OXFAM
- SCF (s)
- Réseau des ONG de Santé
- Réseau des ONG en développement
- Association pour le Développement du Sahel
- Fewes Net
- Consortium des ONG Italiennes
- Catholique Relief